

L'hon. M. Hees: Je suis heureux d'apprendre que le ministre a comparé cet excellent projet aux propositions que renferme son Livre blanc. En faisant cette comparaison, n'est-il pas venu à la conclusion qu'il est préférable de supprimer l'impôt de 21 p. 100 et de le remplacer par un de 50 p. 100, ce qui constituerait le seul véritable intérêt que le ministre manifeste aux petites entreprises?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question supplémentaire de l'honorable député prête à controverse et je ne pense donc pas qu'elle soit admissible.

* * *

L'ÉNERGIE

LES ÉTATS-UNIS—UN PIPE-LINE À TRAVERS LE CANADA—LE COMITÉ ET LA POLITIQUE CONTINENTALE

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Puis-je poser au premier ministre suppléant une question au sujet d'une déclaration faite hier par un membre de la Commission fédérale de l'énergie des États-Unis, M. Albert Brooke, qui a dit que l'administration Nixon tente de hâter la construction d'un pipe-line de gaz qui partirait de l'Alaska et traverserait le Canada, étant donné le manque de ressources énergétiques dont souffrent nos voisins du Sud? Le premier ministre suppléant peut-il nous dire si le gouvernement américain nous a fait parvenir une proposition dans ce sens, si elle fait l'objet d'entretiens actuellement et si on a pris une décision à cet effet?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, la construction de ce pipe-line a, bien sûr, fait l'objet de discussions. Dans quelle mesure il s'agissait de discussions bilatérales entre les représentants de nos deux gouvernements, je n'en suis pas certain en ce moment. Mais, nous souhaitons l'aménagement d'un pipe-line pour le gaz; ce serait je pense, dans l'intérêt des Canadiens aussi bien que des Américains.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Le premier ministre suppléant nous donnerait-il l'assurance qu'aucune décision relative à la construction d'un tel pipe-line ne sera prise avant que toute la question soit déferée à un comité permanent de la Chambre afin de nous donner l'occasion de déterminer les besoins en gaz des Canadiens, de décider si le projet y répond ou non et d'examiner toutes les études déjà faites sur les effets écologiques de la construction d'un tel pipe-line en territoire canadien?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'aurais pensé qu'on aurait procédé de la façon ordinaire pour toute demande de construction d'un pipe-line au Canada. Le Parlement a établi la marche à suivre par l'Office national de l'énergie. C'est lui qui reçoit la demande de construction et il veillera autant, j'en suis sûr, aux intérêts canadiens que ne le ferait mon honorable ami.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Comme M. Brooks, directeur de la commission fédérale de l'énergie des É.-U. a dit lui aussi: «Nous nous efforçons en même temps de mettre au point une politique continentale commune en matière d'énergie avec nos voisins canadiens»,

[L'hon. M. Benson.]

puis-je demander au premier ministre suppléant si des discussions se poursuivent à un échelon quelconque de gouvernement à propos d'une politique continentale de l'énergie, et le gouvernement serait-il prêt à faire une déclaration à l'appel des motions pour renseigner la Chambre sur la nature des sources d'énergie qui font l'objet de ces pourparlers et sur les modalités envisagées?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je crois pouvoir dire bien catégoriquement qu'il n'y a pas d'entretiens en cours entre le Canada et les États-Unis au sujet d'une politique énergétique à l'échelle continentale. Je tiens cependant à ajouter qu'à mon avis il faudrait autant que possible coordonner les activités de nos deux pays dans ce domaine afin que chacun tire un maximum d'avantages.

LA POLITIQUE CONTINENTALE—LES PRESSIONS AMÉRICAINES

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Les ministres qui ont assisté à la dernière conférence interministérielle canado-américaine qui, comme le sait le ministre, se réunit une ou deux fois l'an, ont-ils subi des pressions qui auraient été exercées dans les coulisses sur le gouvernement canadien, comme cela s'est produit dans le passé, en vue de l'établissement d'une politique énergétique continentale?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Non, monsieur l'Orateur.

LE PROJET AMÉRICAIN DE PIPE-LINE ALASKA-CANADA—É.-U.—LA SAUVEGARDE DES ZONES DE CHASSE ET DE PÊCHE

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre suppléant une question supplémentaire. Peut-il dire à la Chambre si des mesures ont été ou seront prises par le gouvernement en vue de la protection des zones traditionnelles de chasse et de pêche des indigènes du Grand Nord où le pipe-line passera?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Je suis sûr, monsieur l'Orateur, que si l'Office national de l'énergie recommandait au gouvernement l'octroi de licences à cet effet, la protection du milieu ambiant et les intérêts des autochtones seraient pris en considération.

* * *

L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE LAITIÈRE—L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME DE SUBVENTIONS

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné que le président du Conseil national de l'industrie laitière, M. Jackson, a déclaré hier, au cours d'une séance du congrès annuel des producteurs de lait du Canada, à Fredericton, qu'il prévoyait une pénurie de lait d'ici 1972, parce que la demande domestique et étran-